

DAEU A (DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES OPTION LETTRES ET SCIENCES HUMAINES)

DISCIPLINE(S)	Culture Générale Lettres Sociologie
DURÉE DES ÉTUDES	1 an ou plus (4 ans maximum)
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et de science politique (DSP)
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Le DAEU est un diplôme universitaire national équivalent au Baccalauréat et permettant d'accéder aux formations universitaires.

Il peut se préparer en une année ou plus (maximum 4 ans). La formation comprend 230 heures d'enseignement, de contrôle des connaissances et de soutien.

Compétences développées

Acquérir le niveau du Baccalauréat en vue de poursuivre des études supérieures dans le domaine des Sciences Humaines, préférentiellement dans l'université d'inscription, et présenter les concours administratifs requérant ce niveau.

Conditions d'admission

Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis deux ans au moins et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

Candidat :

- ayant 20 ans au moins au premier octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifiant à cette même date de deux ans d'activités professionnelles, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale*,
- ayant 24 ans au moins au premier octobre de l'année de délivrance du diplôme,
- les ressortissants étrangers doivent être en possession d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen (consultez la page <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>)

*Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale :

- le service national
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
- l'inscription à Pôle Emploi
- la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau

Tarif de la formation :

Non financée : 470 €

Financée : 950 €

Dossier de candidature :

Téléchargez le dossier de candidature et retournez-le, par courrier, complété et signé au Pôle formation continue.

Comment financer sa formation ?

Consultez notre page dédiée aux financements.

Contenu de la formation

Les cours sont dispensés sous la forme de cours du soir de 18 heures à 20 heures pendant la semaine, et d'entraînements à l'examen quelques samedis de 10h à 12h. Dans toutes les disciplines, des devoirs corrigés par les enseignants sont proposés au cours de l'année.

La formation comprend 230 heures d'enseignement, de contrôle des connaissances et de soutien.

Le DAEU A comprend des disciplines obligatoires :

Français - 70h

Anglais - 70h

Géographie - 45h

Ainsi qu'une discipline au choix :

Histoire - 45h

Économie - 45h

Le candidat a le choix entre deux modes d'épreuves :

1) Epreuves groupées :

Le candidat passe les 4 matières en une année et doit obtenir la moyenne (10/20) à l'ensemble des épreuves. Les notes sont compensables (ex: un 8/20 en Français peut être compensé par un 12/20 en Anglais). Si le total des notes donne la moyenne, l'étudiant est reçu et est titulaire du D.A.E.U.

2) Epreuves capitalisables :

Le candidat peut présenter les 4 épreuves lors d'une même session ou séparément. Cette option est choisie en général si deux années de préparation apparaissent nécessaires. Le candidat garde le bénéfice des épreuves auxquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20, et ce pour 4 ans. En ce qui concerne les épreuves non réussies, elles ne sont pas compensables avec d'autres épreuves et doivent être rattrapées l'année suivante.

Le candidat doit également choisir entre le contrôle continu ou l'examen final.

Le contrôle continu :

Le candidat participe au moins à 2 épreuves organisées par trimestre dans le cadre de la préparation, et il présente l'épreuve écrite en Juin avec coefficient double. La moyenne de l'ensemble des exercices doit être obtenue pour valider la matière.

L'examen final :

Le candidat se présente en Juin pour un écrit et les révisions portent sur l'ensemble du programme. La moyenne doit être obtenue pour valider la matière.

Vous avez donc 3 possibilités :

- 1) Vous avez choisi les épreuves groupées en contrôle continu. Vous présentez donc les 4 matières en 1 an et pour chacune l'examen est constitué de devoirs annuels et d'un examen commun en Juin.
- 2) Vous avez choisi les épreuves groupées en examen final. Vous présentez toutes les matières en Juin pour un écrit.
- 3) Vous avez choisi les épreuves capitalisables donc l'examen final. Vous présentez le nombre de modules que vous voulez par session et chaque examen est constitué d'un écrit (ce choix est généralement déconseillé).

Tous les examens se déroulent à la faculté de droit et de science politique.

Si vous optez pour le contrôle continu, il y a des examens sur table pendant l'année, organisés le samedi ou durant les séances de cours. Quel que soit le choix opéré, vous avez toujours le droit (et c'est conseillé) de venir à ces examens pour vous entraîner.

Les examens de fin d'année se déroulent pendant le mois de juin. Les dates sont communiquées à partir du mois d'avril.

Les Résultats :

Vous recevez les résultats officiels après délibération de la commission pédagogique qui se réunit début juillet.

Responsable de la formation :

Stéphane Manson

Jean-Luc Penot

Secrétariat :

Françoise Jenssonnie

Faculté de droit et de science politique - Bâtiment Leclerc

Bureau 352

3 rue de la Division Leclerc

78280 - Guyancourt

Tél. : 01 39 25 53 29

francoise.jenssonnie@uvsq.fr